

UN AGENT CHARGE DE SIGNALISATION ET DE MACONNERIE

Poste ouvert au cadre d'emploi d'Adjoint technique
(Grade **Maximum** : Adjoint technique principal de 2^{ème} Classe)
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Au cœur du Grand Ouest, à 30 minutes d'Angers & 1h30 de Nantes, Rennes ou Le Mans, la Ville de Château-Gontier sur Mayenne, commune nouvelle de 17.000 habitants, est la deuxième Ville du département de la Mayenne, au centre d'une intercommunalité composée de 16 communes pour plus de 30 000 habitants.

Capitale du Haut Anjou située sur les berges de la rivière la Mayenne, le territoire dispose :

- ✓ d'un cadre de vie privilégié, prenant le meilleur des milieux urbains & ruraux
- ✓ d'un tissu économique riche, à la fois siège d'ETI nationales & internationales (V&B, Réauté, Adx Groupe, Afi centrifuge, Sodistra, Protecthoms, ...), ainsi que de filiales de grands groupes (Fromagerie Perrault, Hutchinson, Cargill, Longchamp, ...)
- ✓ du centre hospitalier du Haut Anjou (urgences, maternité, ...)
- ✓ de tous les services que peut attendre la population (piscine, crèche, théâtre, médiathèque, conservatoire de musique, danse & arts plastiques, musée, ...)
- ✓ d'une dynamique associative locale, que ce soit dans le domaine du sport ou de la culture
- ✓ d'une programmation artistique & culturelle reconnue avec nos scènes nationales (arts vivants) & centre d'art contemporain d'intérêt national

L'administration de la Ville-centre & son CCAS (budget de 47M€), ainsi que le Pays de Château-Gontier & son CIAS (budget de 81M€), s'appuient sur une mutualisation intégrale de ses services (370 agents permanents et 250 agents non permanents - remplaçants, saisonniers, ...) pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

Sous la responsabilité du Responsable de Service Aménagements Urbains et du chargé d'équipe, l'agent exécute les travaux d'entretien courant pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort définis. Il exerce les missions suivantes :

Missions principales :

- Signalisation horizontale et verticale (pose de panneaux, peinture routière)
- Repérage, enlèvement, réparation et remise en place de mobiliers urbains endommagés et pose de mobiliers urbains
- Exécution des ouvrages et de maçonnerie ou de béton
- Réalisation des pavages, dallages, murets en briques, parpaings ou pierre
- Exécution des travaux de chaussée, démolition et de terrassements
- Réalisation des enduits d'émulsion
- Réalisation des terrassements et fondations nécessaires
- Entretien des retenues d'eau, détection des fuites, réparations, branchements particuliers

Missions secondaires :

- Selon nécessités de service, participe aux astreintes de week-end par rotation avec d'autres agents

Compétences requises :

- Connaître et appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (port E.P.I, signalisation temporaire de chantier pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation, sécurité des chantiers)
- Savoir utiliser les matériels adéquats mis à disposition dans le respect des règles de sécurité
- Savoir lire et interpréter un plan d'exécution
- Gérer l'approvisionnement de son chantier en matériaux et accessoires
- Mettre en œuvre les matériaux en respectant les normes (temps de prise, de séchage...)
- Appliquer les règles élémentaires d'exécution de travaux publics (stabilité des sols, terrassement, soutènement...)
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériaux et des accessoires de gros œuvre
- Bonnes connaissances des techniques de maçonnerie

Profil / Formation:

- Sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Sens du respect de la hiérarchie
- Qualités relationnelles (avec la population et les collègues)
- Autonomie
- Savoir faire preuve d'initiative
- Savoir rendre compte
- Bonne condition physique

Qualifications:

- Formation en maçonnerie (CAP, BP ..)
- Permis B (boîte manuelle)
- Permis BE souhaité
- Permis C souhaité

Observations :

- **Temps complet** (soumis aux 1607 heures annuelles)
- Obligation formelle de porter des Equipements de Protection Individuelle

Modalité de recrutement :

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

-Par voie statutaire - Pour titulaire : Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux (grade maximum d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe)

-Par voie contractuelle :

Contrat à durée déterminée d'un an (possibilité de reconduction)

Rémunération :

- Rémunération selon grille indiciaire de la fonction publique (selon grade + Régime Indemnitare + Prime annuelle)
- Prestations actions sociales
- Adhésion au CNAS et au Comité d'œuvres Sociales
- Participation à la prévoyance

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Candidature (CV+ Lettre de motivation) à envoyer avant le 21 mai 2024 :

A l'attention de M. le Président de la Communauté de Communes
Hôtel de Ville et de Pays – Service des Ressources Humaines –
23, place de la République
Château-Gontier
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Ou par email : recrutement@chateaugontier.fr (pièces jointes exclusivement **en format pdf**)

Joindre systématiquement votre dernier arrêté de situation administrative si vous êtes titulaire de la fonction publique.